

Jalon 23

La généralisation de **l'offre de communs numériques** a rendu leur utilisation **abordable** par une grande partie d'individus et d'organisations

Pourquoi ce jalon ?

- Les biens communs numériques correspondent à l'ensemble des ressources numériques produites et entretenues par une communauté, et gouvernées par des règles qui lui assurent leur caractère collectif et partagé. Au sein du mouvement de communs se trouvent les logiciels libres, dont l'utilisation, la modification et la duplication sont permises. Ils constituent une alternative aux logiciels qui ne le sont pas, qualifiés généralement de « propriétaires ». On trouve également la méthode *open source*, qui consiste à partager et réutiliser le code source d'un programme informatique. Parmi les communs numériques célèbres, il y a le système d'exploitation Linux, le navigateur web Firefox, l'encyclopédie en ligne Wikipédia ou encore le projet collaboratif OpenStreetMap.
- Les communs numériques représentent une avenue prometteuse pour se raccrocher davantage à la vision (voir jalons 3 et 26). En premier lieu, en permettant l'accès au fonctionnement et à la modification des logiciels et de leur code source, on peut alors intervenir directement sur le prolongement de la durée de vie des appareils en s'appuyant non plus sur le service technique des entreprises propriétaires, mais sur les compétences de la communauté. De plus, la liberté de distribuer ses versions modifiées encourage la mutualisation des efforts de développement de logiciels, ce qui peut mener à la mise en commun d'infrastructures et d'appareils (au sein de tiers lieux comme les fab labs ou les bibliothèques, par exemple - voir jalon 25), et ainsi faciliter leur accès au plus grand nombre. Enfin, les communs numériques permettent de faciliter la collaboration pour créer des ponts entre les différents acteurs de la société et représentent ainsi de nouvelles opportunités d'innovation pour répondre aux besoins de la collectivité (jalon acteurs 33).
- Malgré leur apparition dès les débuts d'Internet, les communs n'ont jusqu'à présent pas réussi à maintenir une présence significative au sein de l'offre numérique face à la puissance des acteur-ric-e-s privé-e-s et leur renforcement mutuel. Les logiciels libres à destination du grand public sont relativement populaires, mais la commercialisation d'appareils numériques avec des systèmes, plateformes et applications libres préinstallés a été un échec global jusqu'à présent. Les grands (re)vendeur-euse-s proposent quasi exclusivement du matériel non-libre et les utilisateur-ric-e-s (individus et organisations) n'ont ainsi pas toujours connaissance des alternatives existantes.

Qui doit être mobilisé ?



Personnes et organisations utilisatrices :
individus, organisations publiques, privées et non gouvernementales



Gouvernements : le gouvernement provincial, les municipalités



Société civile



Entreprises du numérique : milieu de la programmation, entreprises d'économie sociale

Comment pourrait-on s'y rendre?

Une plus grande intégration des formes communes et libres dans l'offre numérique globale semble passer par 1) une meilleure exposition et 2) un accompagnement des individus et des organisations pour les aider à effectuer ce changement. Parmi les pistes pour atteindre ce jalon :

- **Réaliser une cartographie** des points de vente répertoriant les fournisseur-euse-s d'appareils numériques (neufs ou issus du réemploi) équipés en logiciels libres;
- **Adapter les référentiels internationaux de solutions libres et de communs numériques au contexte québécois** (ce qui implique parfois leur traduction), les faire connaître auprès des publics visés et mettre en place des procédures de maintien et de contribution (une sélection de référentiels est proposée dans la section « Ressources »);
- **Lancer un plan d'action gouvernemental pour mieux connaître et utiliser les communs numériques au sein de l'administration publique**, en particulier pour les services à destination des citoyens et des organisations. Pour cela, de nouveaux modèles pourraient être mis en place tels que des partenariats publics-communs;
- **Accompagner les organisations dans l'ouverture et la mise en commun de leurs codes sources** afin de les référencer et de valoriser celles ayant un fort potentiel de réutilisation;
- **Animer une communauté de pratique et de relais** sur le sujet des communs numériques, en maintenant des guides et en développant des partenariats (cela pourrait se faire en reprenant le modèle développé par la communauté Blue Hats en France);
- **Inciter les entreprises à recourir aux licences libres et *open source*** par des crédits d'impôt ou l'ouverture de marchés publics exclusifs pour permettre une vraie personnalisation des logiciels, stimuler l'innovation collective et tester continuellement la sécurité des solutions numériques.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- Selon les engagements du plan d'action favorisant un gouvernement ouvert 2021-2023, le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec « souhaite outiller le personnel de l'État pour l'utilisation du logiciel libre, lorsque approprié. La mise en place de communautés, l'expérimentation de solutions innovantes, l'utilisation de forges facilitant la collaboration font notamment partie de ces approches ». Si le gouvernement va réellement de l'avant sur ces engagements et favorise une attitude transparente en partageant ses démarches, cela pourrait permettre de faciliter la diffusion et de mettre les bases d'une plus grande contribution aux logiciels libre pour l'ensemble de la société.
- La popularisation des lieux de mutualisation (jalon 25) pourrait permettre aux individus et aux organisations d'avoir une première expérience avec des communs numériques et de recevoir un accompagnement si nécessaire (au sein de fab labs par exemple).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- Les chantiers de communs numériques se heurtent aux mêmes difficultés que tout projet de collaboration à grande échelle. Comme il s'agit de mutualiser, il est nécessaire d'identifier au cas par cas la bonne échelle (locale, régionale, nationale ou internationale) et le bon contexte (communautaire, public, marchand ou non) pour permettre leur utilité et pérennité.
- On observe parfois une forme d'« *open washing* » de la part des géants technologiques, qui entretiennent un brouillard idéologique autour des solutions libres (voir section ressources).

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Comment faire davantage converger les luttes entre l'ouverture des codes sources et des données et la réduction des impacts environnementaux du numérique?
- La difficulté supplémentaire que représente l'utilisation de certains logiciels libres va-t-elle à l'encontre d'une plus grande littératie numérique?

Ressources

Pour des exemples de référentiels :

- En français, à destination de toutes et tous : [le Portail : Logiciels libres sur Wikipedia](#) et le [portail Framalibre](#)
- En français, à destination du secteur public : [le comptoir du libre](#), le [socle interministériel de logiciels libres](#) et le [catalogue libre du gouvernement français](#)
- En anglais, à destination de toutes et tous : le [Free Software Directory](#) et le site [AlternativeTo](#)
- En anglais, au sujet des biens publics en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies : le [Digital Public Goods Registry](#)

[La page « Logiciels libres » du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec](#)

[La communauté FACIL, notamment leur infolettre pour profiter d'une veille régulière sur le sujet des logiciels libres](#)

[Le référentiel général de l'écoconception de services numériques, dans lequel plusieurs mesures font appel à l'utilisation de technologies libres](#)

[Le billet de Richard Hanna, « L'open source contributeur d'un numérique plus soutenable »](#)

[Verdier, H. et Murciano, C. \(2017\) Les communs numériques, socle d'une nouvelle économie politique. Esprit, 5\(5\), 132-145.](#)

Sur le lien entre les géants technologiques et les logiciels libres, voir par exemple : Muselli, L. (2021). Les employés des GAFAM, plus gros contributeurs du logiciel libre. Résumé de la présentation disponible au lien suivant : <https://www.polytechnique-insights.com/dossiers/digital/des-machines-et-des-hommes-les-defis-du-numerique/comment-les-geants-du-numerique-sapproprient-le-logiciel-libre/>